

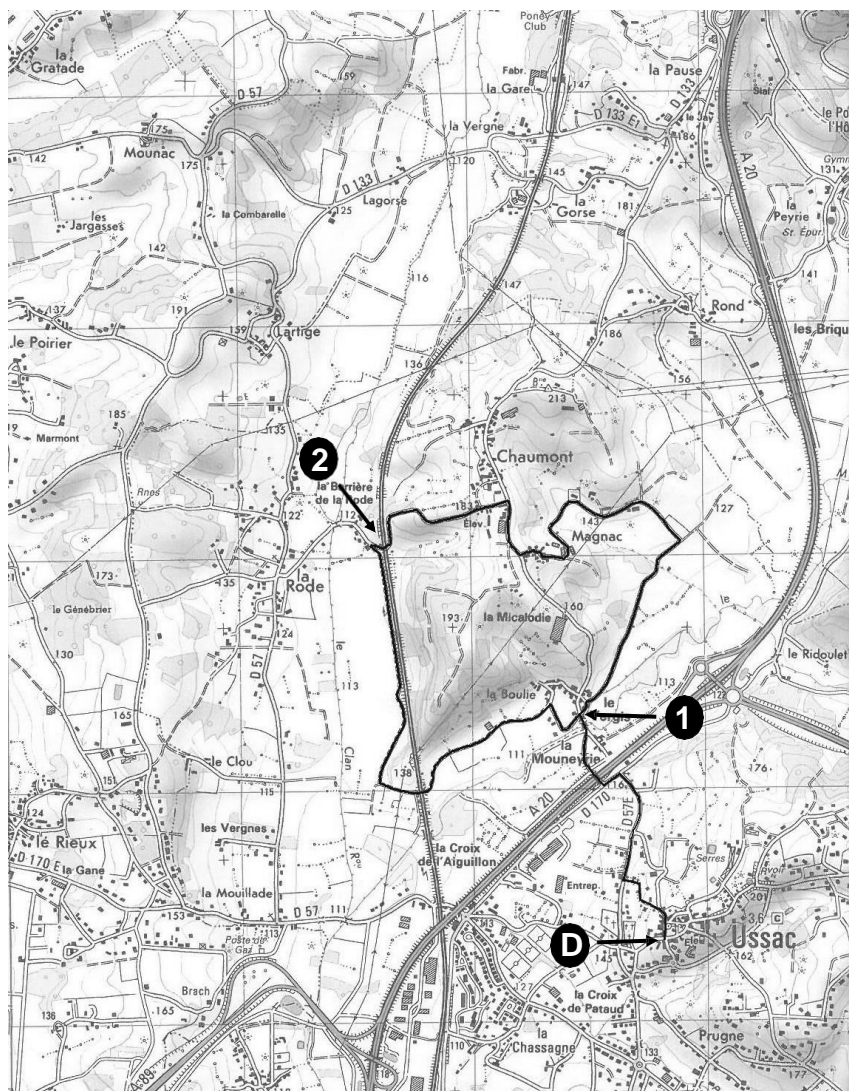
En Janvier...

...Oxygénez-vous à Ussac !

Citation du mois

" Ce n'est pas le nom d'un sommet que nous avons gravi qui nous transforme, mais la présence et l'amour que nous avons mis dans la marche. "

Frédéric Lenoir
Bonne randonnée!



Extrait de carte IGN 1/25 000 n° 2134 O © - IGN Paris 2018 - Autorisation n°21 18 020

**Circuit des
2 vallées**
9km - 2h30
Balisage jaune
Moyen

D – Parking de la mairie d'Ussac
Monter vers l'église, passer devant l'auberge Saint-Jean et aussitôt après, tourner à gauche sur un vieux chemin (goudronné au départ) qui descend vers une petite route : continuer à droite pour gagner la D170. Monter à gauche et, à 20 m, traverser la route en direction de « Chaumont ». On franchit l'autoroute puis plus au loin le ruisseau de Mauumont » à l'entrée du hameau du Vergis.

1 - Tourner à droite (gros platane) puis peu après encore à droite. On emprunte une petite route qui suit la vallée avant de gravir la colline vers « Magnac haut ».

Multiples intérêts du circuit :
Beau point de vue vers le nord et le débouché des « Gorges de la Vézère »

BRIVE
100% GAILLARDE

Continuer à droite en direction de « Chaumont ». Peu avant le hameau, tourner à gauche sur une petite route descendant vers la vallée du Clan.

A voir : Large panorama vers l'ouest et le Puy d'Yssandon

2 - Après la voie ferrée Paris-Toulouse, tourner à gauche sur un large chemin parallèle à la voie sous laquelle on repasse au bout d'un kilomètre en direction de la « Boulie ». Prendre à droite à l'entrée du hameau pour rejoindre le « Maumont » et le point 1.

Suivre alors l'itinéraire de l'aller afin de remonter au point de départ.

